

Contrat de plan Etat-Région et Métropole : 420 M€ pour la Part-Dieu

Finances publiques. Les projets qui bénéficieront d'un financement de l'Etat, de la Région et de la Métropole, dans le cadre du contrat de plan 2015-2020, viennent d'être dévoilés. Ils font la part belle au projet Part-Dieu.

■ Un contrat de plan, c'est quoi ?

C'est un document par lequel l'Etat s'engage, aux côtés de la Région et des autres collec-

tivités, pour six années, à financer des grands projets.

Sur la région Rhône-Alpes, les financements cumulés s'élèvent à 4,5 milliards d'€. L'Etat a retenu cinq thèmes-clés : l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ; les filières d'avenir ; les transports ; le numérique ; la transition écologique et énergétique.

■ Grand gagnant : le ferroviaire

189 M€ de la Région et 145 M€ de la Métropole. Tous les projets sont donc cofinancés.

Plutôt que de transport, le contrat préfère parler de « mobilité multimodale ».

S'agissant du ferroviaire, c'est le nœud ferroviaire lyonnais qui est essentiellement concerné. C'est bien pour palier la saturation de la gare de la Part-Dieu, notamment, que des crédits seront

■ Combien pour la Métropole de Lyon ?

Hors renouvellement urbain, le contrat de plan est évalué à 640 M€ : 221 M€ de l'Etat, 220 000 à l'horizon 2030 !

200 M€ pour l'enseignement supérieur

Autre bénéficiaire de ce contrat de plan, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation : 198,5 M€ de crédits décaés dans les six ans. Au total, ce sont trente opérations, cofinancées par l'Etat, la Région et la Métropole, qui sont inscrites.

> **La Fabrique de l'innovation de Lyon.** Installée dans un bâtiment sur le campus de la Doua, elle permettra de rassembler des espaces dédiés à l'hébergement de projets innovants et des dispositifs de soutien au transfert de technologie et de savoir-faire ainsi qu'à la création d'entreprises (coût de 13,7M€).

> **Le projet Sysprod** bénéficiera de 12 M€. Il se positionne comme le chaînon manquant entre la recherche académique et la production notamment dans la filière chimie-matériaux.

> **Neurocampus phase 2 :** c'est la deuxième phase d'un projet qui s'implantera au centre hospitalier du Vinatier. Le bâtiment accueillera notamment des équipes de recherche en Neurosciences. (6,7 M€).

> **Le Centre international de recherche en Informatique** va investir un nouveau bâtiment de 13 000 m², pouvant accueillir 450 personnes au Biodistrict Gerland. (14,5 M€).

Première action concrète, la création d'une douzième voie, la voie L (130 M€). Elle doit permettre de limiter l'impact des travaux de restructuration de la gare sur les services ferroviaires. Cette

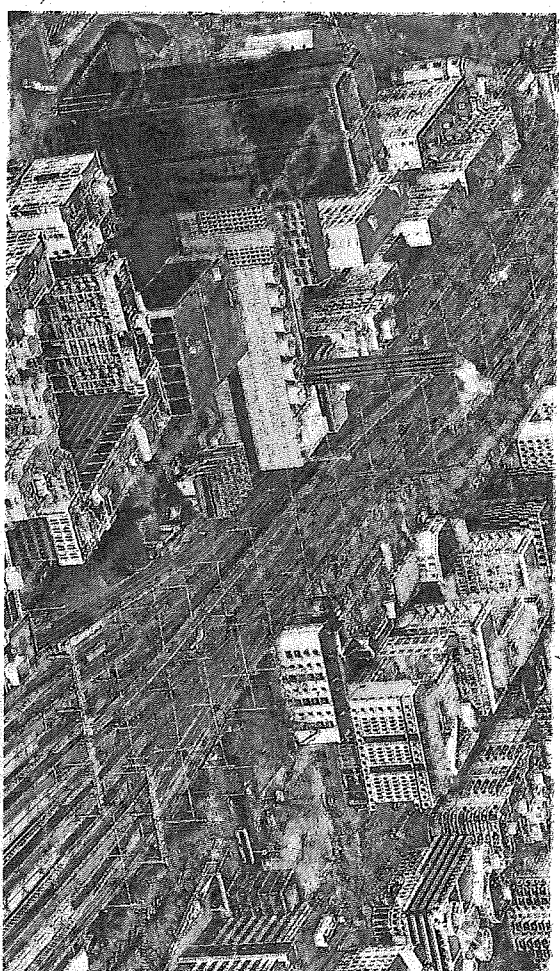


Photo Stéphane Galochon

> Pour plus de 9 M€, le campus vieillissant de **La Doua** verra ses voiries réaées, ses espaces publics aménagés et son système de chauffage rénové.

> Plus de **logements étudiants** Pour 15 M€, le contrat prévoit la construction de logements étudiants : objectif 6 000 en 2020.

> Le **CIRC** va démanteler. Le centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS, va en effet quitter ses locaux vieillissants pour rejoindre un bâtiment neuf, à Gerland, sur le site foncier de l'établissement français du sang. Livraison en 2020 pour 48 M€.

lourde restructuration prévoit un nouvel accès aux quais depuis l'avenue Pompidou et le doublement de la surface d'accueil de la gare avec un agrandissement à l'ouest et à l'est. Des commerces et services seront implantés. Début des travaux prévus en 2017 pour une fin, de la première tranche, en 2021.

En outre, les voies J et K de Perrache, qui desservent notamment Saint-Etienne, seront améliorées. Enfin, seront également engagées des études sur le contournement ferroviaire de l'agglomération et l'électrification de l'accès au port Edouard-Herriot. Au total, une enveloppe de 421 M€ financés par l'Etat, la Région, la Métropole, Réseau ferré de France et l'Union Européenne.

■ 22 M€ pour les routes

En attendant l'A45, l'A47 va faire l'objet de travaux de sécurisation au niveau de la traversée de Givors ainsi que

d'actions contre les nuisances sonores.

La commune d'Irigny va, elle, bénéficier de l'amélioration de la bretelle qui dessert l'A7 avec la sécurisation du « nœud de Pierre-Bénite ». Sont également actés l'achèvement de la bretelle d'accès au Grand Stade et des études sur la Rocade et des études autoroutières de Lyon, préalable à la requalification de l'A6/A7. Des études qui pourraient également concerner la mise en place de péages urbains. Au global, ces travaux et études sont évalués à 21,7M€. ■

Part-Dieu : le chantier de la décennie

Créée pour accueillir 35 000 usagers, la gare de la Part-Dieu en absorbe aujourd'hui près de 120 000. Les projections portent le nombre à 220 000 à l'horizon 2030.

Geoffrey Mercier

La cybersécurité de Lyon 3 renforcée après un piratage

L'université Lyon 3 a été récemment victime d'une série de fuites et d'incidents informatiques, selon une information révélée par le site spécialisé *Zatraz Magazine*. Une base de données de 88 000 contacts a par exemple fuité, et des relevés de notes étaient mal protégés.

En octobre, une application de gestion de contrats de

PIAE a notamment été « compromise », ce qui a permis à des pirates d'accéder à des données personnelles d'étudiants.

Le fichier piraté contenait des noms et prénoms, des dates de naissance, des informations sur les cursus suivis, des adresses et des numéros d'étudiants et de téléphone.

Selon l'université, ces pro-

blèmes sont désormais réglés. Un plan d'action a d'ores et déjà été mis en place pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent.

Un audit de sécurité informatique doit prochainement être effectué au sein de l'université pour tenter de débussquer et corriger d'éventuelles failles dans le système. ■

UNIVERSITÉ La Commune déjà contestée

À peine ses statuts parus au Journal Officiel, la Communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » (Comue) fait déjà l'objet de deux requêtes au Conseil d'Etat. L'association Démocratie et transparence à l'université de Lyon vient de poster ces deux requêtes lundi 16 février. Une vise la suspension du décret du 5 février approuvant les statuts. L'autre demande leur annulation pour excès de pouvoir. La difficulté pour obtenir des statuts (cinq versions ont été élaborées

avant d'aboutir), la composition du conseil d'administration de la Comue, le défaut de réunion de certaines instances au préalable, sont notamment invoquées. Des élus au conseil d'administration ou au comité technique de Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, l'Insa et l'ENS signent ces requêtes, portées par Claude Danthony, lui-même maître de conférences à l'ENS et porteur de plusieurs procédures antérieures. Selon ce dernier, l'audience aura lieu le 6 mars.

M. F.